



VILLE DE MAICHE  
25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : contact@mairie-maiche.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES ARRETES DU MAIRE

### CIRC-2023-37 – Autorisation d'occupation du domaine public – Rue Saint Michel.

Le Maire de MAÎCHE,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise LACOSTE,

VU l'arrêté CIRC 2023-28 du 14 avril 2023,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer le stationnement rue St Michel, en raison de travaux sur le réseau d'eau,

### ARRETE

**Article 1 :** A compter du 28 avril 2023 jusqu'au 30 septembre 2023, l'entreprise LACOSTE est autorisée à entreposer du matériel et des véhicules sur le parking situé rue St Michel, entre l'association portugaise et un abribus, en raison des travaux de rénovation du réseau d'eau potable.

L'accès à l'association portugaise devra être maintenu ainsi que des places de stationnement, plus particulièrement le week-end.

L'abribus ne devra pas être masqué.

**Article 2 :** A l'issue des travaux, l'emplacement devra être laissé propre et en état.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera affichée au placard municipal et transmise à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maïche,
- Monsieur le responsable des services techniques de la ville,
- Monsieur Denis MINGUET représentant l'entreprise LACOSTE,
- Monsieur le responsable de la police municipale de la ville.

Maiche, le 28 avril 2023

Le Maire,

Régis LIGIER



Publié sur le site internet le 05 mai 2023